

L'accompagnement de l'ADEME sur les déchets et l'Economie Circulaire



Le rôle de l'ADEME



**L'ADEME :
4 métiers**



Au niveau national :
moins de 1000
collaborateurs

En Bretagne?

ADEME DR Bretagne : une 20aine de collaborateurs chargés d'accompagner l'ensemble des acteurs du territoire.

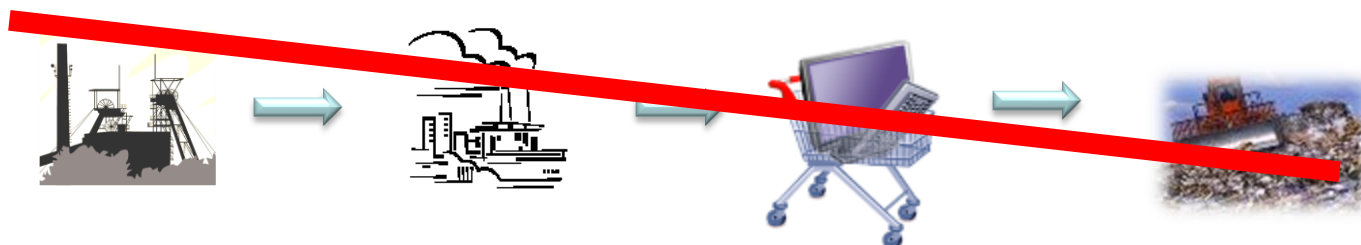
Budget ADEME Bretagne en 2015 :

- 26,4 millions d'€ dont + de 50% sur le Fonds Déchets
- En 2016 : équivalent

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

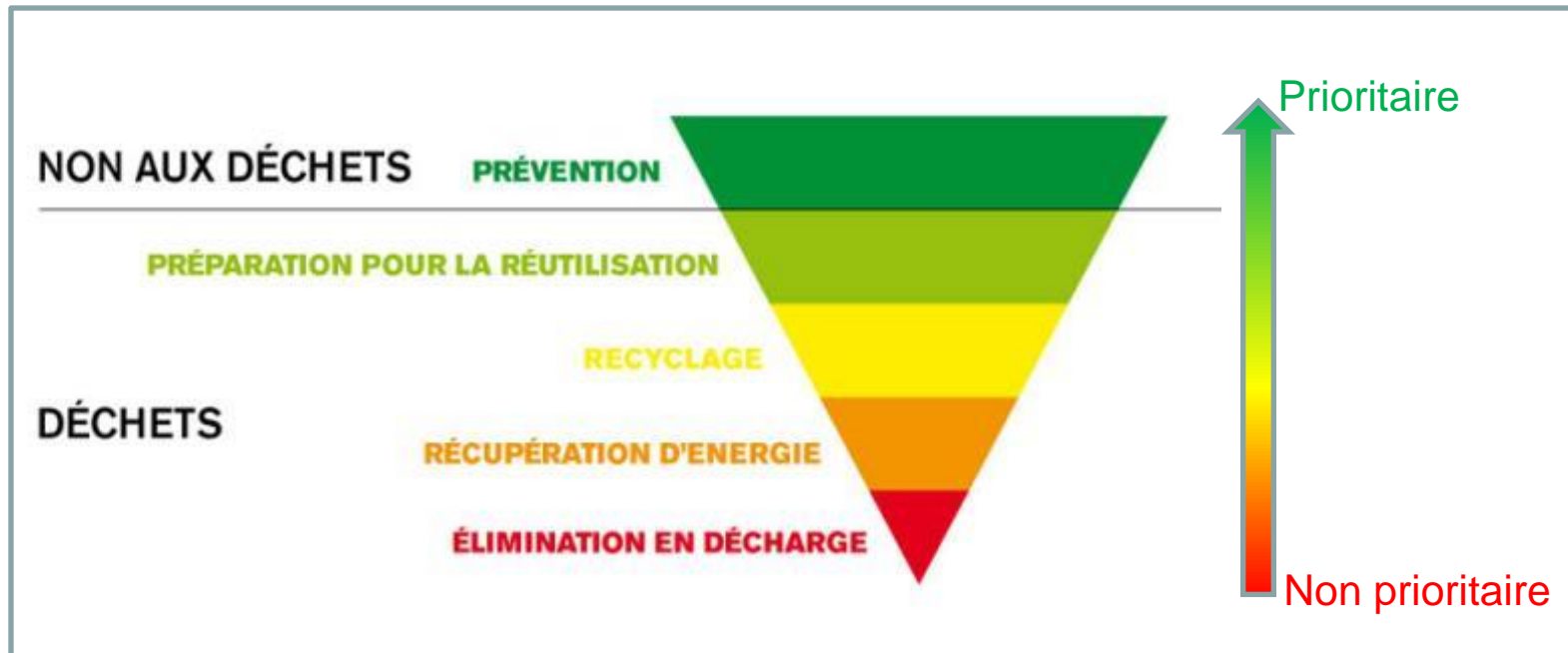
Loi du 17 août 2015 - 215 articles

Pour les Déchets : casser le schéma « extraire – fabriquer – consommer – jeter »



La transition énergétique doit mobiliser tous les acteurs :
Etat, Collectivités territoriales, entreprises et citoyens.
Elle vise la **simplification, l'harmonisation, la mutualisation**
et donne le pouvoir **d'agir ensemble.**

- **Hiérarchie des modes de traitement confirmée :**



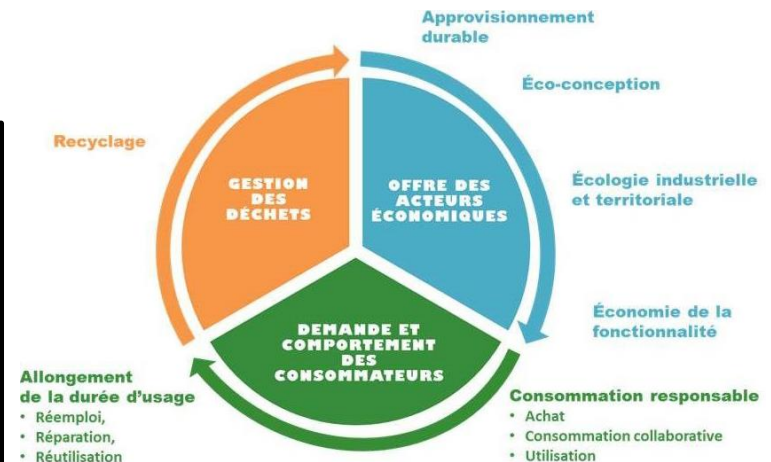
- **Fixation d'objectifs inclus dans la Loi :**

- Réduction de **10%** des déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020
- Recyclage de **55%** des déchets non dangereux en 2020 – **65%** en 2025
- Valorisation de **70%** des déchets du BTP à l'horizon 2020
- Réduction de **50%** à l'horizon 2025 des quantités de déchets mis en décharge



Brest Métropole, lauréate de l'Appel à Projets du Ministère « Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » en 2014

- ⇒ Engagement à travailler avec **l'ensemble des acteurs du territoire** sur le sujet
- ⇒ Engagement à travailler sur **l'ensemble des flux** (déchets, ressources...)



- ⇒ L'ADEME a ainsi décidé de soutenir techniquement et financièrement la mise en œuvre du programme d'action ZDZG de Brest Métropole

Soutien technique et financier par l'ADEME :
 Contrat d'Objectif CODEC qui fixe les objectifs à atteindre sur 3 ans



Le **tri à la source des biodéchets** par les ménages et les entreprises,



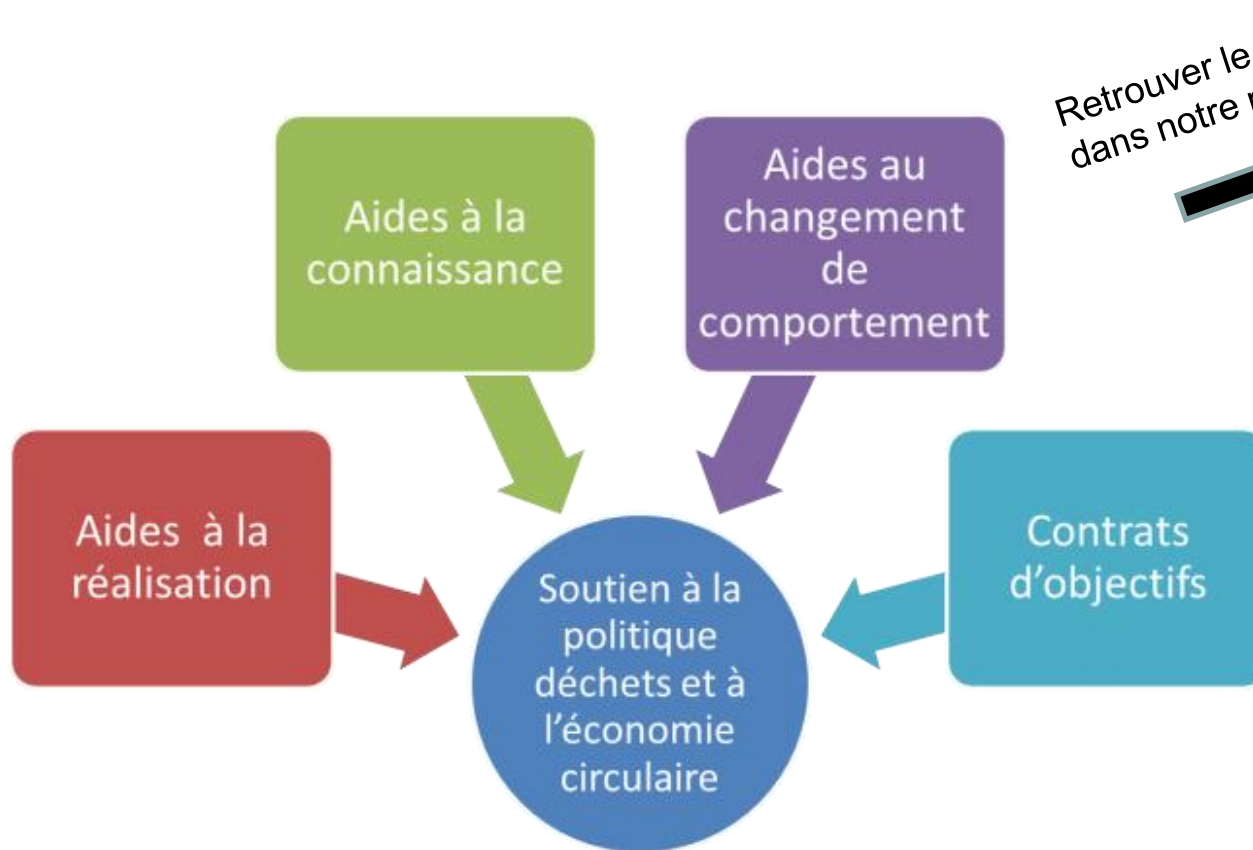
La **prévention de la production de déchets** des activités économiques et leur tri,



La **tarification incitative** du service public de gestion des déchets,



Prise en charge par les Régions de l'élaboration des **plans régionaux déchets**.



Retrouver le détail
dans notre plaquette



Disponible en ligne :

[ici](#)

Dans tous les cas : contacter l'ADEME dès le début de vos réflexions.

Merci de votre attention !

Contact :
Eva BESNARD
Chargée de mission Collectivités du Finistère
Déchets Economie Circulaire et Energie Climat
eva.besnard@ademe.fr
02.99.85.89.21